

POLITIQUE D'INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE

À l'école, plusieurs outils informatiques sont mis à ta disposition. Leur utilisation demande de ta part des attitudes respectueuses, sécuritaires et responsables.

Il est important que tu te rappelles que ce que tu écris, ce que tu dis ou ce que tu déposes sur Internet ou les médias sociaux peut être accessible à un très grand nombre de personnes. Tu dois donc être prudent et faire preuve de savoir-vivre. Tu dois faire preuve d'intégrité intellectuelle.

L'intégrité intellectuelle est une aptitude que l'on adopte et que l'on développe afin d'agir de manière responsable. On s'engage à respecter les idées et les créations des autres dans tout le processus de questionnement, de recherches et d'action. L'intégrité intellectuelle est étroitement liée à l'aptitude d'intégrité du profil de la communauté d'apprentissage de l'IB. Elle est aussi liée aux approches de l'apprentissage, particulièrement aux compétences de recherche et de communication.

Voici tes responsabilités. :

- Être engagés, honnêtes et authentiques dans leur processus d'intégrité intellectuelle.
- Réaliser des travaux et des recherches authentiques qui respectent la propriété intellectuelle.
- Citer toutes les sources utilisées.
- Réagir lorsqu'ils sont témoins de mauvaises conduites lors de la production de travaux scolaires ou tous autres comportements inadéquats (envoi de documents, de photos, etc.).
- S'abstenir de recevoir une aide non autorisée pour faire un travail.
- Utiliser adéquatement le matériel informatique, Internet et les plateformes de médias sociaux au bon moment et pour les bonnes raisons afin de favoriser le respect de soi et envers les autres.
- Sécuriser leurs données personnelles (ne pas divulguer ses mots de passe, ne pas donner des informations personnelles sur leur entourage et eux, fermer leurs diverses sessions...).

Tableau des mauvaises conduites et mesures suggérées en cas d'infractions

Mauvaises conduites	Mesures suggérées en cas d'infraction
● Utilisation d'une aide ou de matériel non autorisés.	<p>Selon la situation et la gravité : discussion, geste de réparation, diminution de la note, fiche de réflexion, communication avec les parents, reprise du travail, retrait de l'appareil...</p>
● Faire du plagiat (copier des sources externes, copier le travail d'un autre élève et laisser un autre élève copier son travail).	
● Faire la collusion (évaluation et/ou travaux d'élèves qui présentent des similitudes qui soulèvent des doutes).	
● Posséder du matériel non autorisé durant un travail ou une évaluation.	
● Ne pas nommer la provenance d'une idée.	
● Recevoir une aide ou utiliser du matériel non autorisé pour faire un travail. Exemple : utiliser un logiciel non autorisé, demander de l'aide non autorisée à une autre personne, calculatrice...).	
● Ne pas citer adéquatement toutes les sources utilisées.	
● Faire un usage inadéquat d'Internet et des plateformes de médias sociaux.	
● Ne pas signaler un incident relevant de la mauvaise conduite.	

Tu dois aussi être conscient que les règles de vie de l'école et le protocole pour contrer la violence et l'intimidation s'appliquent également lorsque tu utilises ces outils. Toutes les informations sur ta navigation (sites consultés, courriels, etc.) sont conservées et ton enseignant, ton éducateur ou un technicien du Centre de services scolaire peut y avoir accès.

LES RÈGLES DE VIE DE L'ÉCOLE ET DU SERVICE DE GARDE

Je fais preuve d'agentivité :

1. Je respecte les autres dans mes paroles.

Raison : Pour me sentir bien, en sécurité et pour vivre en harmonie avec les autres.

2. Je respecte les autres dans mes gestes.

Raison : Pour me sentir bien, en sécurité et pour vivre en harmonie avec les autres.

3. Je respecte le matériel et l'environnement.

Raison : Pour profiter pleinement des lieux et du matériel qui me sont prêtés ou offerts.

4. Je m'amuse et j'agis de façon sécuritaire.

Raison : Pour ma sécurité et celle des autres.

5. Exemples à mettre en action :

- ❖ J'élimine les paroles vulgaires, grossières et blessantes.
- ❖ Je choisis les bons mots pour communiquer.
- ❖ J'applique mes stratégies de résolution de conflit.
- ❖ Je prends soin des lieux, de mon matériel et de celui de l'école.
- ❖ J'évite les bousculades.
- ❖ J'utilise les jeux de la bonne façon.

SYSTÈME D'ENCADREMENT

Le système d'encadrement de l'école est en lien direct avec les aptitudes du profil de la communauté d'apprentissage : raisonnement, intégrité, altruiste, communication, ouverture d'esprit et réflexion.

« Le concept de réparation peut servir de fondement à une restructuration de la discipline traditionnelle. La réparation n'est pas une punition. Elle donne à l'enseignant ou à l'enseignante un moyen de réorienter l'élève. Selon le modèle de la réparation, l'enseignant ou l'enseignante ne diminue pas l'élève. Il le guide sans sacrifier son estime de soi. Lorsque les élèves comprennent que la fonction de la discipline est de les former et de les fortifier, ils n'ont plus peur de faire face à leurs erreurs. Ils les considèrent comme autant d'occasions de s'améliorer. » (Extrait tiré de La réparation : pour une restructuration de la discipline à l'école, de Diane Chelson Gossen).

L'équipe-école croit qu'un système d'encadrement basé sur la réparation est bénéfique aux élèves, car les enfants doivent prendre leurs responsabilités.

Le système « Réparation »

Afin que le système soit efficace, il est primordial que l'enfant soit partie prenante de la réparation. Pour faire preuve d'agentivité, il a la responsabilité de trouver la « Réparation » adéquate et de la présenter à l'intervenant dans un délai de **24 heures**. Il doit aussi s'assurer que ses parents sont au courant de l'événement en leur demandant d'apposer leurs signatures.

Chaque « Réparation » rachète l'erreur. Si l'élève ne répare pas son erreur, selon la situation et la gravité, il pourrait y avoir :

- Discussion, fiche de réflexion, communication avec les parents, rencontre avec la direction, etc.

Pour les élèves qui répondent moins bien à ce système d'encadrement, nous avons prévu un suivi personnalisé (rencontre des différents intervenants).

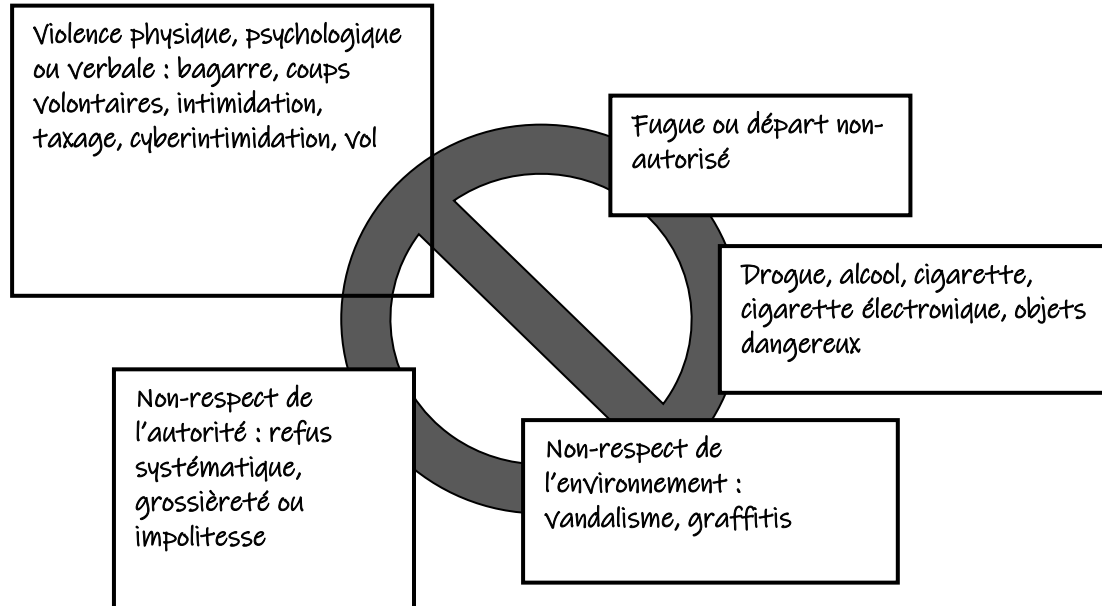
Une « Réparation » adéquate représente les caractéristiques suivantes :

- ☒ Elle exige un effort de la part du fautif.
- ☒ Elle n'encourage en rien la récurrence.
- ☒ Elle est en lien direct avec l'erreur.
- ☒ La victime et les intervenants considèrent la
- ☒ Compensation suffisante.



Les interdits

Partout et en tout temps, les interdits sont des gestes graves, d'une autre nature que ceux décrits antérieurement.



Nous priorisons donc une démarche progressive d'intervention et le parent est associé aux différentes étapes. Des mesures d'aides particulières sont prévues. Les intervenants scolaires croient que l'élève guidé peut apprendre à faire des choix qui l'amènent à vivre en harmonie et à se développer sur les plans social, intellectuel, affectif, physique et moral. Ainsi, toute intervention auprès d'un élève poursuit un objectif d'ordre éducatif.

Nous avons pris connaissance des procédures, de la politique d'intégrité intellectuelle, des règles de vie, du système « Réparation » ainsi que des interdits. Nous sommes prêts à nous engager à les respecter dans le but de faire de l'école un lieu où il fait bon vivre en respectant les valeurs d'humanisme, d'engagement et de coopération.

Signature de l'élève : _____

Signature des parents : _____
